



Du 1er au 8 décembre 2022, vous allez élire vos représentants à la **Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD)**. Avec PPCR et la loi de transformation de la Fonction Publique, les prérogatives des CAPD ont quasiment toutes disparu. Pour autant, le **SNUDI-Force Ouvrière** a su démontrer qu'il pouvait encore se battre contre l'arbitraire PPCR, porter vos revendications, veiller à la transparence, porter de nombreux recours qui ont abouti, être force de proposition, faire respecter nos obligations de service, défendre les ex-instituteurs lésés par PPCR et faire valoir leur ancienneté, et toujours agir pour les intérêts individuels et collectifs des PE. Voter FO, c'est voter pour le retour des prérogatives des CAPD !

POURQUOI VOTER POUR LE SNUDI-FO ?

Le SNUDI-FO de la Mayenne c'est :

- ✔ 36 PE correspondants de secteur répartis sur tout le département; 1/8 des PE est adhérent FO.
- ✔ Un syndicat ni adversaire ni partenaire de l'administration, mais **indépendant**.
- ✔ Le syndicat qui **négoce** avec l'administration sur la **base exclusive des intérêts et des revendications des collègues**.
- ✔ Le syndicat qui **défend les personnels** sur de nombreux dossiers : **arbitraire PPCR, inclusion, carte scolaire, statut, liberté pédagogique...**
- ✔ Le syndicat qui **accompagne individuellement les collègues** pour défendre leurs intérêts.
- ✔ Le syndicat qui **n'a pas signé le PPCR et son évaluation arbitraire dont découle l'accompagnement**. (constellations, évaluations d'école, avancement et promotion au mérite...)
- ✔ Le syndicat qui **n'a pas cautionné les rythmes scolaires et qui refuse l'ingérence des mairies** dans le fonctionnement de l'école.
- ✔ Le syndicat qui revendique **l'ouverture de places à hauteur des besoins dans les établissements médico-sociaux**.

Voter pour le SNUDI-FO, c'est voter :

- ✔ Pour le **syndicalisme indépendant**.
- ✔ Pour **l'augmentation immédiate des salaires**, sans contrepartie et sous forme indiciaire, a minima au niveau de l'inflation et pour l'ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis plus de 20 ans.
- ✔ Pour le **maintien du Code des pensions civiles et militaires** qui garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois, et contre tout report de l'âge de départ ou toute augmentation de la durée de cotisation : **60 ans et 37,5 annuités**.
- ✔ Pour **l'abandon du PPCR** et de l'évaluation arbitraire. (avancement et promotion au mérite, constellations...)
- ✔ Pour, dans les situations d'inclusion, **le respect des notifications MDA, le maintien et la création de postes, classes et structures spécialisées et adaptées à hauteur des besoins**.
- ✔ Pour un cadre national de l'organisation de la semaine scolaire.
- ✔ Pour **des postes statutaires** (effectifs dans les classes, pour des RASED complets et pour que chaque absence soit remplacée !)
- ✔ Pour le **respect des obligations de services**.
- ✔ Pour une véritable médecine de prévention.

Résister
Revendiquer
Agir

3 votes FO

✔ CAPD ✔ CSA (académique) ✔ CSA (ministériel)



Informez et défendez

Action sociale,
Agressions, dénonciations,
Atteintes à la laïcité,
Autoritarisme,
Carte scolaire,
Congés Formation,
Erreurs administratives,
Evaluation PPCR,
Harcèlement moral,
Hygiène et Sécurité,
Inclusion scolaire
Mutations, Mouvement
Postes adaptés,
Promotions,
RASED,
Réglementation,
Salaires,
Souffrance au travail,
Temps partiels,
Validation des stagiaires...

Tous les collègues
qui nous ont sollicités
ont pu compter sur nos
représentants.

FO

1ère organisation dans la fonction publique de l'Etat

1er syndicat fédéré et confédéré des PE en Mayenne

Un syndicat démocratique
avec des délégués élus,
mandatés et contrôlés par les
syndiqués dans le cadre des
AG et des instances internes.

Qui peut, mieux que les représentants **FO**, faire respecter vos droits ?

- ✓ en se battant pour le retour de toutes les prérogatives des CAPD
- ✓ en veillant à l'égalité de traitement, contre l'arbitraire PPCR et pour la transparence
- ✓ en venant vous rencontrer dans vos écoles tout au long de l'année scolaire
- ✓ en défendant les collègues injustement mis en cause
- ✓ en faisant progresser les droits des enseignants
- ✓ en publiant systématiquement des comptes-rendus complets
- ✓ en agissant pour que les TR ne soient pas corvéables à merci

RETROUVE EN LIGNE NOTRE
COMPTE-RENDU DE MANDAT,
DES VIDÉOS, PODCASTS ET
JOURNAUX SPÉCIAUX



Qui, plus qu'une organisation libre, indépendante,
revendicative, sérieuse, utile et déterminée,
est mieux à même de vous représenter ?

La liste présentée par le SNUDI-**FO** 53 en 2022



Emilie Angot
(adjointe)
St Pierre s/ Orthe



Frédéric Gaysot
(directeur)
Saint Denis d'Anjou
(élémentaire)



Stève Gaudin
(adjoint, TR),
Cossé le Vivien



Sandra Rêche
(T2R)
Ste Suzanne-Chammes



Julie Seigneur
(adjointe)
Saint Ouen des Toits



Catherine Bonnard
(TR)
Charles Perrault Laval



Hélène Colnot
(TRS)
Ballots



Anaïs Bellan
(Ulis collège)
Jules Renard Laval



Emeline Martin
(adjointe)
Montaudin



Nathalie Legai
(directrice)
Marcillé-la-Ville

FNEC FP

FO

**ELECTIONS 2022
PROFESSIONNELLES**

du 1^{er} au 8 décembre

JE VOTE FO!